

# EQUITE

## Définition

C'est une égalité proportionnée à la situation des individus.

### Remarque

L'équité renvoie à l'idée de justice : il faut juger et traiter de manière égale des situations identiques mais accorder des droits spécifiques aux *groupes sociaux* dont la situation est jugée désavantageuse.

## Explications

La notion d'équité est souvent associée à l'analyse de **John Rawls** et à son ouvrage *Theory of justice* paru en 1971. L'équité renvoie alors à l'addition de **trois principes enchainés** :

1. **un principe d'égalité de liberté** : toute personne a un droit égal aux libertés fondamentales, pourvu que cela soit compatible avec la liberté de tous. Cela signifie que chacun aura les mêmes droits et devoirs de base. Chacun souhaite les mêmes droits fondamentaux : liberté de circulation, d'expression, de réunion, de propriété etc. Ces libertés de base ne peuvent être limitées.
2. **un principe d'égalité des chances** : les personnes ayant le même talent doivent avoir la possibilité d'accéder à des positions sociales identiques. Quelle que soit l'origine sociale, géographique ou le sexe d'un individu, la société doit lui garantir la possibilité d'accéder aux statuts de son choix (ce qui ne veut pas dire que tout le monde y accèdera).
3. **un principe de différence** : les membres les moins avantagés de la société peuvent être traités différemment, à partir du moment où cela reste à leur bénéfice et au bénéfice de la collectivité toute entière. C'est ce principe qui permet d'associer la notion d'équité aux politiques d'interventions économiques et sociales comme les politiques de discrimination positive\*.

L'application de ces trois principes peut sembler difficile. On peut donc retenir avant tout deux implications de ces principes :

- on peut choisir d'avantager certains *groupes sociaux* (refus de la simple égalité des droits), voire d'en désavantager d'autres, par des politiques spécifiques de discrimination positive\* (en matière de *protection sociale*, d'accès au logement ou à l' *emploi*, etc.),
- on peut ainsi rétablir, par exemple, les chances d'accès de tous (pour plus d'égalité des chances) à des fonctions situées en haut des hiérarchies sociales notamment.

Bref, l'équité revient à traiter différemment les gens différents de manière à compenser les *inégalités* de position initiale pour aller vers plus d'égalité réelle. L'équité se réfère aux principes de *justice sociale* en vigueur dans la société.

\* discrimination positive : traduction courante de l'expression anglaise "affirmative action" que certains sociologues francophones préféreraient traduire par "action positive" qui sonne de manière moins péjorative peut-être.

## Indicateurs

Il n'y a pas d'indicateur pour cette notion.

## Tendances

On assiste aujourd'hui au **développement de mesures sociales visant à réduire les *inégalités de situation*, en vue de rétablir une *équité relative***. C'est ainsi que s'applique le fameux principe de différence de J. Rawls dans l'éducation notamment. La politique des ZEP consiste par exemple à allouer des moyens humains et matériels à des zones où les difficultés sociales et scolaires sont les plus criantes, pour réduire les écarts de destinées scolaires. Il en est de même de l'expérience de

Science Po Paris de s'ouvrir à des lycées ZEP des banlieues parisiennes, ou encore de l'ouverture d'une classe prépa "spéciale" ZEP au lycée Henri IV... Mais on retrouve aussi cette volonté d'équité dans l'obligation faite aux entreprises d'employer un quota de 6% de travailleurs handicapés (théoriquement...). **Ainsi, la justification de l'intervention publique par l'équité se banalise...**

## Enjeux

L'un des enjeux sous-jacent de l'équité est la notion même de *justice sociale*. Qu'est-ce qu'une société juste ? (voir la notion de justice sociale pour une tentative de réponse)

Puisqu'il est difficile d'obtenir une réponse unique à cette question, l'enjeu prioritaire associé à la notion d'équité est bien évidemment l'acceptation du principe même de **discrimination positive\***. Il est en effet pour certains discutable d'accorder à des *groupes sociaux* identifiés comme désavantagés un traitement préférentiel : cela rompt avec l'habitude française d'une égalité universaliste et républicaine. L'équité comme objectif à atteindre dans une société juste est donc questionnée, à la fois comme principe d'organisation des sociétés, et comme politique à mener.

C'est donc au regard des résultats que l'on pourra trancher : Aux Etats-Unis, les politiques d'affirmatives actions\* ont véritablement permis de rééquilibrer la représentation des noirs américains dans les administrations publiques, par une logique de quotas temporaires. Cela a permis l'émergence d'une classe moyenne noire, autrefois très marginale. Mais cela a aussi eu tendance à exacerber les revendications communautaristes de groupes divers souhaitant aussi bénéficier de cette politique de quotas (groupes ethniques, religieux, etc.).

En France, il est encore un peu tôt pour faire un bilan car les politiques de discrimination positive\* sont cantonnées à des seules logiques de territoire et débutent encore.

\* **discrimination positive** : traduction courante de l'expression anglaise "affirmative action" que certains sociologues francophones préféreraient traduire par "action positive" qui sonne de manière moins péjorative peut-être.

## Erreurs Fréquentes

On peut lister deux erreurs à ne pas faire :

- confondre équité et égalité,
- réduire l'équité à une simple justification de l'intervention de l'Etat.

Source : <http://ses.webclass.fr/>

(+ modifications et mises à jour personnelles)